**Fondements méthododologiques de la notation de l’impact**

**sur les politiques publiques**

# Objectifs du barème et fondements méthodologiques

Dans le cadre du projet ASIRPA, un objectif a été de concevoir et de tester une méthodologie permettant de produire une métrique pour chacune des 5 dimensions de l’impact retenues par la méthodologie (politique, santé, territorial et social, environnemental et économique), permettant une présentation de la diversité des études de cas sur un radar à l’échelle de l’institut. Le premier test, dont il est question ici, a concerné la dimension politique. La démarche ASIRPA reconnait qu’un acteur, si important soit-il, ne produit pas seul un impact socio-économique. Cette étude vise donc à l’objectivation de l’impact produit par le système d’acteurs, et non une attribution d’une part de l’impact à l’institut.

## Les fondements méthodologiques

Les modèles dominants d'évaluation des liens entre la connaissance scientifique et la politique ont longtemps été linéaires; et guidés par la philosophie que la connaissance produite par la recherche serait utilisée par des décideurs si elle était correctement "empaquetée" et "disséminée". Les évaluateurs de la recherche insistaient alors sur la nécessité de combler le fossé entre les producteurs de connaissance et les utilisateurs de connaissance, en supposant de surcroît qu’une utilisation accrue de la connaissance scientifique était toujours bénéfique (Cozzens 2010). Les travaux plus récents (voir Cozzens pour une revue) formulent que des conditions de contexte influencent l’agenda politique et ses priorités, et par voie de conséquence l'utilisation de la connaissance issue de la recherche (Lindquist 2001, Kingdon 1984). D’autres auteurs (Weiss 1979, Jones 2009) avancent que l'influence de travaux de recherche peut également dépendre de l'équilibre existant entre les structures de pouvoir.

Selon Kingdon (1984) il y a trois facteurs principaux influençant la mise sur l’agenda de décisions politiques : les problématiques sociétales, les problématiques des politiques sectorielles, et l’attention des hommes politiques. Chacun de ces facteurs offre dans le temps des fenêtres d’opportunités pour l'utilisation de la connaissance scientifique. La connaissance produite par la recherche sera donc plus probablement utilisée quand elle concerne un problème important pour la société (problem stream), quand elle adresse une politique sectorielle où un changement est rendu nécessaire, par exemple par une nouvelle législation européenne (policy stream), ou quand elle traite d’un sujet qui capte sur le moment l'attention politique (political stream).

L'influence de la connaissance est également très diverse (Weiss 1979) : la connaissance peut être incorporée dans des instruments pour servir des politiques publiques, mais elle peut également être utilisée de façon stratégique (et parfois déformée) par certains acteurs, afin de légitimer des vues existantes. Cette influence ne se traduit pas non plus toujours par une action immédiate, la connaissance peut aussi percoler au sein d’une institution ou d’un réseau d’acteurs, et changer les termes du débat au fil du temps.

Pour aborder l'impact que peut avoir un organisme public de recherche sur des politiques publiques, il est donc nécessaire de prêter attention au processus entier : les conditions dans lesquelles la connaissance est produite, le contexte (politique, social, des politiques sectorielles), l'influence d'autres sources de connaissance, le rôle joué par les intermédiaires dans la circulation et la médiation des idées, et les influences diverses que peut avoir la connaissance produite sur l'ensemble des acteurs et des parties prenantes concernées. Des approches qualitatives, comme des études de cas et des chemins d'impact détaillés, peuvent illustrer la circulation de la connaissance et l'utilisation que les divers acteurs ont faite des informations disponibles. Pourtant il est difficile de comparer ces histoires de façon cohérente, ou d’avoir une vue d'ensemble de l'impact à l’échelle d'une organisation.

L’objectif de la démarche est de définir une méthodologie pour construire, à partir des études de cas et des visuels produits dans le cadre de l’approche ASIRPA, un jugement indépendant concernant l’importance de l’impact.

Pour construire notre cadre analytique, nous avons considéré un chemin d'impact dépeignant le cycle d'élaboration des politiques (la négociation, la formulation et la mise en œuvre) et trois échelles de politique publique (locale, nationale, internationale, notamment européenne). Nous avons enregistré les différentes façons pour un ensemble d'acteurs hétérogènes (des professionnels, des décideurs, les médias et des membres politiques) de s’approprier et de transformer la connaissance scientifique et de l'utiliser pour influencer les politiques publiques. Nous avons également pris en considération l'importance de contexte externe dans l'ouverture des fenêtres d’opportunité pour l'élaboration des politiques, et avons considéré INRA comme un fournisseur parmi d'autres d’information scientifique.

**Ces considérations nous ont conduits à construire dans le barème un tableau en quatre parties :**

* La phase de débat public et de négociation de la politique: Nous avons distingué la mise en débat des idées, l’utilisation par les acteurs (intégration de connaissances nouvelles, l’utilisation stratégique). En ce qui concerne l’attention médiatique, nous avons cherché à noter la circulation de l’information auprès du grand public et la reprise des idées par les médias. L’influence de l’institution dans les débats a été approchée par la place de l’INRA dans le paysage de la recherche, sa notoriété auprès des politiques sur cette thématique, et la contribution des autres organismes de recherches français.
* La politique publique proprement dite : formulation et mise en œuvre. Nous avons distingué une utilisation instrumentale ou stratégique de la recherche (pour appuyer la conception de la politique), et l’utilisation principalement instrumentale pour l’outillage de la mise en œuvre,
* L’effet différé de l’apport de nouvelles connaissances, notamment la percolation des idées au sein des institutions, ou des réseaux d’acteurs, notamment via l’utilisation de la recherche dans des études, fait l’objet du troisième tableau.
* Nous avons également collecté des éléments pour apprécier le contexte de l’utilisation de la recherche, et l’importance de la politique publique pour la société.

Nous avons utilisé le jugement d’experts pour consolider notre méthodologie d'évaluation, suivant les idées exprimées par le Gars et Ruegg (2003). La démarche suivie a été de demander aux experts de consolider notre cadre analytique et de nous aider à construire un barème permettant de produire une analyse commune à tous les cas pour cette dimension de l’impact.

## Les apports du barème à la démarche d’évaluation

Le barème présenté s’appuie sur l’analyse de 14 études de cas, dont 5 présentaient un impact politique jugé en première analyse significatif, important, ou majeur par l’équipe du projet à partir des appréciations des personnes (chercheurs et bénéficiaires) interviewées. Cette première appréciation de l’impact dans la démarche est donc l’avis des parties prenantes concernant les dimensions d’impact les plus importantes pour elles, et les indicateurs qui leur semblent les plus pertinents. La deuxième étape vise donc à dépasser cette subjectivité première. Le barème a été établi par un panel de 5 experts en évaluation des politiques publiques, qui ont éclairé l’analyse de chaque cas qui leur a été soumis selon 3 dimensions principales identifiées dans la littérature scientifique (mobilisation de la connaissance dans le débat public, utilisation pour la mise en œuvre dans la politique, impact « rampant » sur l’évolution des idées à moyen terme), et une dimension relative aux enjeux de la politique considérée. Les barèmes de notation sont présentés dans les pages qui suivent. Pour chaque dimension d’impact, les commentaires des experts relatifs à l’examen des cas qui leur ont été soumis, sont portés en caractère normal. Les annotations en italique correspondent à des situations qui n’ont pas été directement observées dans les cas soumis aux experts. Chaque barème de notation est enfin complété d’un tableau qui présente la nature des observations et des éléments recueillis dans les études réalisées qui ont permis de nourrir l’argumentation concernant l’impact.

# L’utilisation du barème pour l’analyse de l’impact sur les politiques publiques

Ce travail permet d’établir un barème de notation pour l’impact politique qui peut être utilisé pour noter de futures études de cas, sans avoir recours systématiquement à un panel d’experts. Le barème permet par exemple d’objectiver l’attribution par un département d’une note durant l’étape d’auto-évaluation, et de la justifier par des informations tirées de la collecte des données. Cette procédure permet de ne pas avoir recours systématiquement à des experts externes pour noter des cas de moyenne ampleur, ce qui correspond à une économie de moyens. Seuls les cas qui ne pourront pas être objectivés par le tableau seront examinés par un nouveau panel d’experts, exercice qui permettra en retour d’enrichir et de consolider le tableau de notation.

1) seuls les cas pour lesquels **les personnes interviewées considèrent que l’impact est significatif** (au moins 3 sur une échelle à 5 modalités) sont soumis à cette analyse.

2) La première étape d’utilisation du barème consiste à **attribuer une note pour chacune des quatre dimensions de l’impact politique** que nous avons retenues (mobilisation dans le débat, utilisation pour la conception et la mise en œuvre de la politique, impact à long terme «  rampant » sur l’évolution des idées, importance des enjeux représentés par la politique). Le barème utilisé pour chacune de ces dimensions, comporte une échelle de valeurs et la série de critères associés. Il est utile pour préparer la notation de rasssembler dans un tableau les observations recueillies dans l’étude de cas, qui peuvent été utilisées pour étayer les arguments. Des exemples de tels arguments sont présentés dans un deuxième tableau établi pour chacune des dimensions.

3) La **note générale de l’impact politique** du cas se calcule en affectant un coefficient simple aux trois notes concernant les modalités d’impact et un coefficient triple à la note concernant le poids de la politique

**References:**

Cozzens, S. and M. Snoek (2010) “Knowledge to Policy Contributing to the Measurement of Social, Health, and Environmental Benefits” Prepared for “Workshop on the Science of Science Measurement,” Washington, DC, December 2‐3, 2010

Feller, I. and Ruegg, R. (2003) A Toolkit for Evaluating Public R&D Investment Models, Methods, and Findings from ATP's First Decade, National Institute of Standards and Technology Gaithersburg, MD

Jones, H. (2009). Policy-making as discourse: a review of recent knowledge-to-policy literature. ODI-IKM Working Papers. London, U.K., Overseas Development Institute.5.

Kingdon, J. W. (1984). Agendas, Alternatives, and Public Policies. New York, Harpers Collins.

Weiss, C. H. (1979). "Many Meanings of Research Utilization." Public Administration Review 39(5): 426.